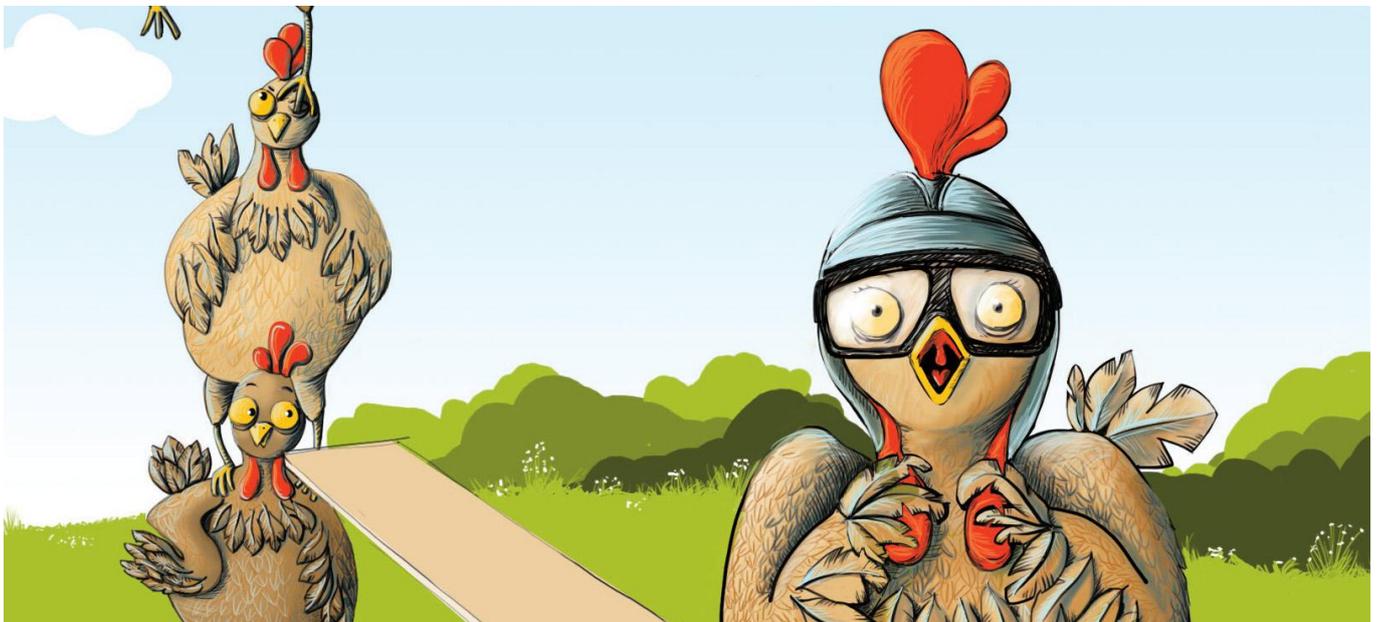
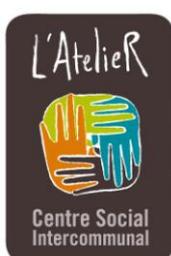


Prends ton envol



Le projet pédagogique du secteur jeunesse

2016-2020



Introduction

L'année 2016 a été marquée par de nombreux changements territoriaux, sociétaux, en effet au niveau national la mise en place de la loi NOTRE a vu nombre de territoires évoluer, se transformer. Les compétences ont évolué et parfois l'incertitude est présente.

Le Centre Social L'Atelier dans le cadre de sa mission globale d'être un lieu d'animation de la vie sociale qui prend en compte l'expression et les demandes des habitants et favorise le développement de la vie associative a dû s'adapter à ces modifications.

Dans ce cadre, le secteur jeunesse a travaillé et fait évoluer son projet pédagogique dans la dynamique du nouveau projet social du Centre Social.

Ils nous semblaient importants dans cette période d'incertitude pour les habitants (crise financière, crise de l'emploi, modification du territoire, éloignement des politiques locales...), d'amener les habitants et les jeunes à développer leur pouvoir d'agir et prendre en main l'animation jeunesse de leur territoire.

Pour cela, Les objectifs propres à ce projet pédagogique et aux actions qui en découlent tendent à développer la conscience citoyenne chez le public jeune, à favoriser son engagement positif sur la «politique» au sens originel du terme:

- respect, solidarité, entraide, échange, communication, engagement citoyen, accès démocratique à la culture et aux loisirs, conscience du monde actuel, des réalités, devoirs, droits du citoyen.

Ceci afin de favoriser l'émergence chez les adolescents rencontrés, d'un esprit critique au service d'un meilleur vivre ensemble.

Le centre social défend la transversalité entre ses différents projets et l'équipe du secteur jeunesse s'inscrit pleinement dans cette dynamique. En lien avec le projet social, nous souhaitons travailler de la même façon avec l'ensemble du public, en fonction bien sûr des réalités inhérentes aux différentes situations. La volonté est de permettre aux jeunes, de participer pleinement à la construction et l'organisation de leurs temps de loisirs:

- Les rendre acteurs de leur quotidien, de leur vie.

Le développement d'actions, de projets et/ou d'activités ayant pour but de répondre à un ou plusieurs des objectifs présentés ci-dessus ne pourra se faire sans leur implication. En effet, l'équipe de professionnels les accompagne dans une dynamique de portage des actions et des projets qui correspondent à leurs goûts, attentes, interrogations.

L'équipe d'animation se place donc dans l'optique de rencontrer le public et comprendre leurs besoins en développant des partenariats avec les acteurs jeunesse et les acteurs sociaux du territoire. L'accompagnement de l'équipe d'animation doit donc se mettre en place au départ des actions, projets et/ou activités lancées avec le public.

Alors un seul mot d'ordre pour ce projet pédagogique qui s'adresse avant tout au public jeunesse:

- Prends ton Envol !

I. Territoire cantonal

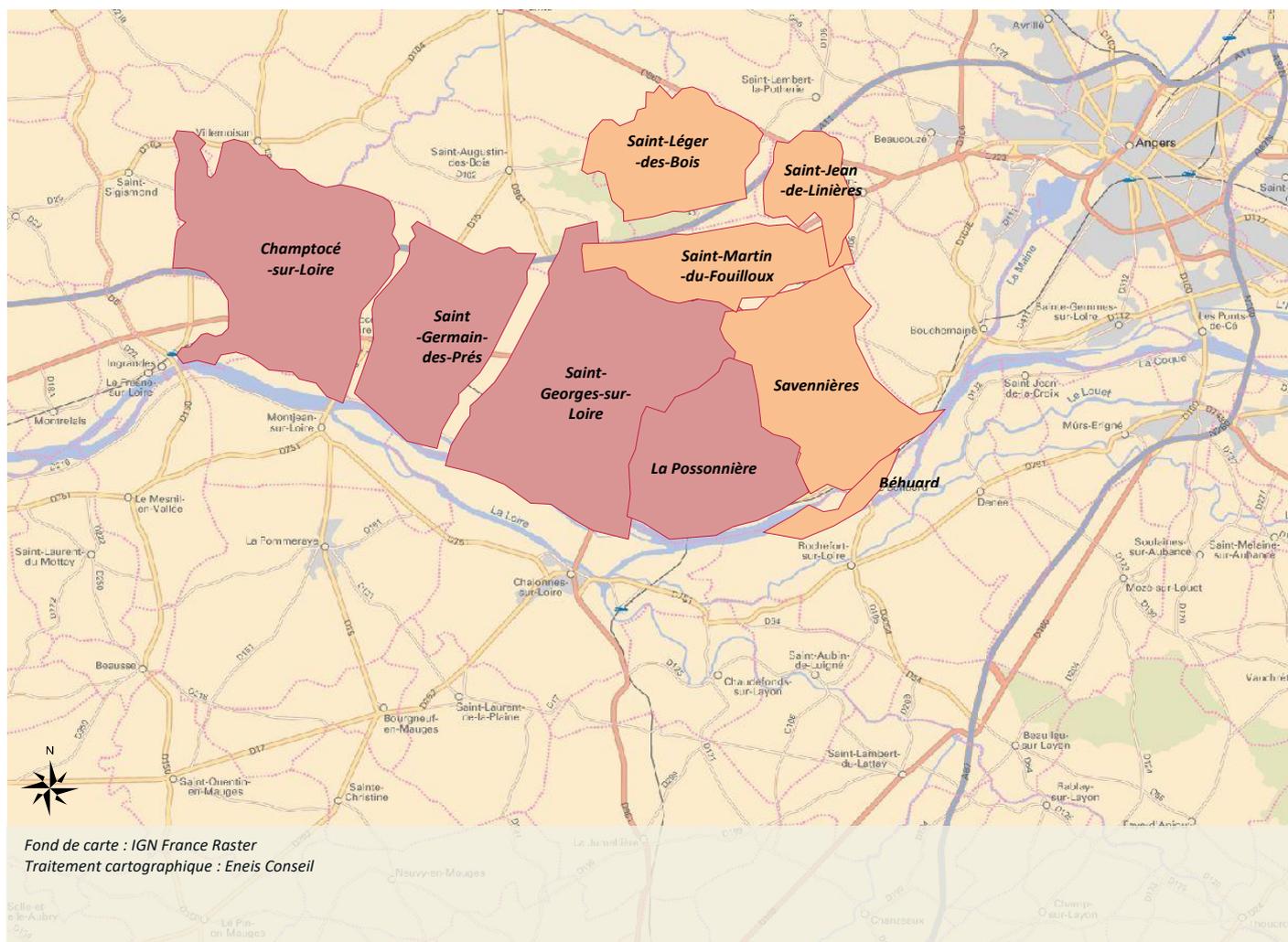
Le territoire du Centre Social est constitué de 15 407 habitants en 2011 soit 1.9 % de la population totale du Maine-et-Loire, qui quant à elle, s'élève à 790 343 habitants.

Sa superficie est de 177,01 km². Il comprend 9 communes appartenant toutes au territoire de Saint Georges sur Loire :

Béhuard, Champtocé sur Loire, La Possonnière, Saint Georges sur Loire, Saint Germain des Prés, Saint Jean de Linières, Saint Léger des Bois, Saint Martin du Fouilloux et Savennières.

Celui-ci se situe au bord de la rive droite de la Loire, entre Angers et la Loire Atlantique. Il constitue une entité géographique. De tout temps, zone de passage, il est le lien naturel entre l'Anjou et la Loire Atlantique.

La partie Est du territoire est fortement attirée par la ville d'Angers.



II. Le Centre Social Intercommunal

1. Historique

Né d'une dynamique de développement social engagée sur le canton depuis 1999 et fortement soutenue par la MSA dans le cadre d'un Contrat de Développement Social Territorialisé (CDST), le Centre Social a pour objectifs de « favoriser et de faciliter le développement social », de « permettre le développement de la personne, sa responsabilisation et sa participation à la vie sociale du canton » et afin de « participer au développement d'une identité sociale cantonale ».

Pour soutenir et développer ses objectifs, le Centre Social dispose d'un bureau et d'un conseil d'administration composés de membres bénévoles actifs et investis. D'autre part, une équipe de salariés a été constituée afin de réaliser ces objectifs sur le terrain en relation avec les habitants, associations et partenaires concernés par ces projets.

2. Les valeurs du Centre Social

Le fonctionnement du CSI s'inscrit dans les valeurs définies dans la charte des centres sociaux adoptée à l'assemblée générale d'Angers en juin 2000.

Néanmoins, les membres du conseil d'administration ont souhaité réaffirmer ce que devait être le Centre Social sur le canton de Saint Georges et ce sur quoi il doit baser son action.

- **S'adresse à tous**

Le Centre Social est une structure ouverte à tous : de la petite enfance aux personnes âgées

- **Personne ne doit être exclu**

- Prend en compte toutes les populations
- La communication auprès de la population doit permettre cette ouverture. (Être accessible à tous)

- **Participe au développement de la personne à sa participation**

- Aide la personne par le biais de ses actions collectives
- Favorise les prises d'initiatives et de responsabilité tout en respectant les différentes étapes nécessaires à cela et propres à chaque personne
- Amène les personnes vers l'autonomie
- Tire le meilleur de chacun
- Valorise la personne, lui permet de s'épanouir et de s'intégrer
- Respecte la personne et son projet en cheminant avec elle
- Aide les habitants à construire eux-mêmes des solutions adaptées à leurs désirs et à leurs besoins
- Permet de développer l'esprit de citoyenneté

- **Contribue au développement du territoire**

- Favorise la cohérence de la politique sociale et des actions sur le territoire, aide à développer des projets communs
- Outils de développement du territoire
- Outils de dynamique locale : met en place des stratégies, des mutualisations de moyens,
- Rôle fédérateur, regrouper les élans
- Le Centre Social peut être amené à s'ouvrir à des personnes hors du territoire mais jamais au détriment des habitants du canton.

- **Créer des liens entre les habitants**

Permettre un développement basé sur la solidarité et le renforcement du lien social

- **Créer du lien social**
 - Permettre une ouverture aux autres
 - Favoriser les rencontres, la mise en réseau des différents individus quels qu'ils soient
 - Permettre de partager et de favoriser l'enrichissement mutuel des personnes
 - Favoriser les relations intergénérationnelles

- **Lieu d'accueil, point relais**
 - Etre un point relais, point d'accueil et d'orientation
 - Aider à fédérer

- **Travaille à partir et avec l'existant**
 - Soutien les associations, les aides à se développer et à s'adapter
 - Est à l'écoute, est attentif à ce qui existe
 - S'appuie sur l'existant pour développer

- **Adapte son action aux personnes et aux situations**
 - Aide à apporter une réponse appropriée aux personnes
 - Adapte son intervention et sa manière de faire
 - Tiens compte des évolutions du territoire, des logiques de développement

- **Fait pour, avec mais pas à la place de**
 - Aide au développement de projets, de structures adaptées
 - N'a pas vocation à porter tous les projets et répondre à toutes les attentes
 - Aide à construire ensemble
 - Part des attentes des personnes
 - Fait avec la population, les associations, les élus locaux, la législation, les partenaires institutionnels, les territoires environnants, les réseaux...
 - Se veut un acteur de développement social local qui fait avec les personnes qui vivent sur le territoire

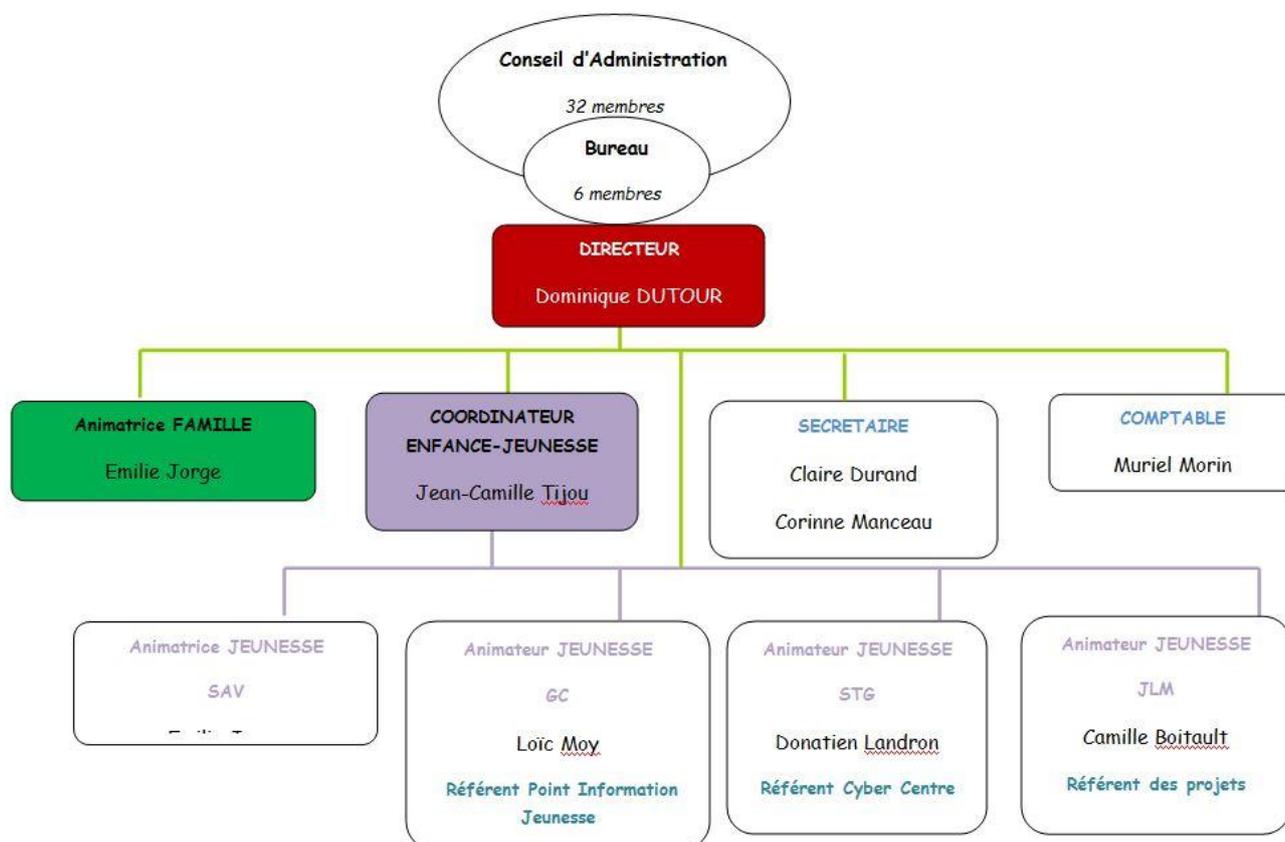
- **Se fait porte-parole, diagnostic**
 - A un rôle d'alerte et d'information (notamment des élus sur la nécessité de créer des structures adaptées, de développer des projets)
 - De catalyseur, de déclencheur
 - Doit faire bouger les choses ou encore les ralentir quand cela est nécessaire

« Le Centre Social est une structure qui doit vivre et elle est vivante car ce sont des personnes qui le composent. Sans les habitants, leur mobilisation, leur motivation, le Centre Social n'a plus de sens »

3. Objectifs globaux des centres sociaux

- Faire participer les habitants à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation, de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités...
- Participation des habitants
- Fonctionne sur le principe de l'animation globale et prend donc en compte l'ensemble de la problématique sociale locale

4. Organigramme



5. Le secteur jeune

Né en 2005, la politique jeunesse a évolué en même temps que son territoire. S'appuyant sur un diagnostic partagé, un nouveau projet social a vu le jour en 2016. Une volonté politique forte accompagne un projet jeunesse dans une politique sociale globale. Le territoire d'intervention du secteur jeunesse est composé de 8 communes, en effet en 2015, la commune de la Possonnière a souhaité travailler avec un seul gestionnaire sur sa commune. Son choix c'est donc porté sur la fédération FOL 49 qui gère déjà l'accueil de loisirs « le Posso'Loire ».

A ce jour, quatre animateurs travaillent sur quatre territoires différents avec les missions suivantes :

- **St Jean de Linières, St Léger des Bois, St Martin du Fouilloux**

Camille BOITAULT a été recruté pour les missions suivantes :

- Assurer la direction des accueils périscolaires
- Mettre en place et animer les Conseils Municipaux d'Enfants
- Accompagner les jeunes dans leurs projets
- Accompagner l'association des jeunes

- **St Georges Sur Loire**

Donatien LANDRON a été recruté pour les missions suivantes :

- Mettre en place et animer le Conseil Municipal d'Enfants
- Accompagner les jeunes dans leurs projets

- Accompagner l'association des jeunes

- **St Germain des Prés et Champtocé sur Loire**

Loïc Moy a été recrutée pour les missions suivantes :

- Assurer la direction d'un accueil périscolaire
- Mettre en place et animer un Conseil Municipal d'Enfants
- Accompagner les jeunes dans leurs projets
- Accompagner les associations des jeunes

- **Savennières, Béhuard**

Allyson Bance a été recrutée pour les missions suivantes :

- Assurer la direction d'un accueil périscolaire
- Mettre en place et animer un Conseil Municipal d'Enfants
- Accompagner les jeunes dans leurs projets
- Accompagner les associations des jeunes

III. La population jeune

1. Caractéristique de la population jeune

☞ Répartition des enfants et des jeunes de 6-17 ans dans les différentes communes en 2016

Enfants/Jeunes au 31 décembre 2016 du territoire

	Nb d'enfants 0-2 ans révolus	Nb d'enfants 3-5 ans révolus	Nb d'enfants 6-10 ans révolus	Nb de jeunes 11-17 ans révolus
Béhuard	2	3	4	14
Champtocé	73	92	155	153
La Possonnière	74	89	165	238
St Georges	167	153	263	242
St Germain	69	69	106	116
St Jean de Linières	74	84	140	184
St Léger des Bois	72	88	126	191
St Martin du Fouilloux	54	71	140	170
Savennières	66	58	123	140
Total	651	707	1222	1448

Source : données Cej 2016 Caf

Foyers des jeunes ou Espaces Jeunesse

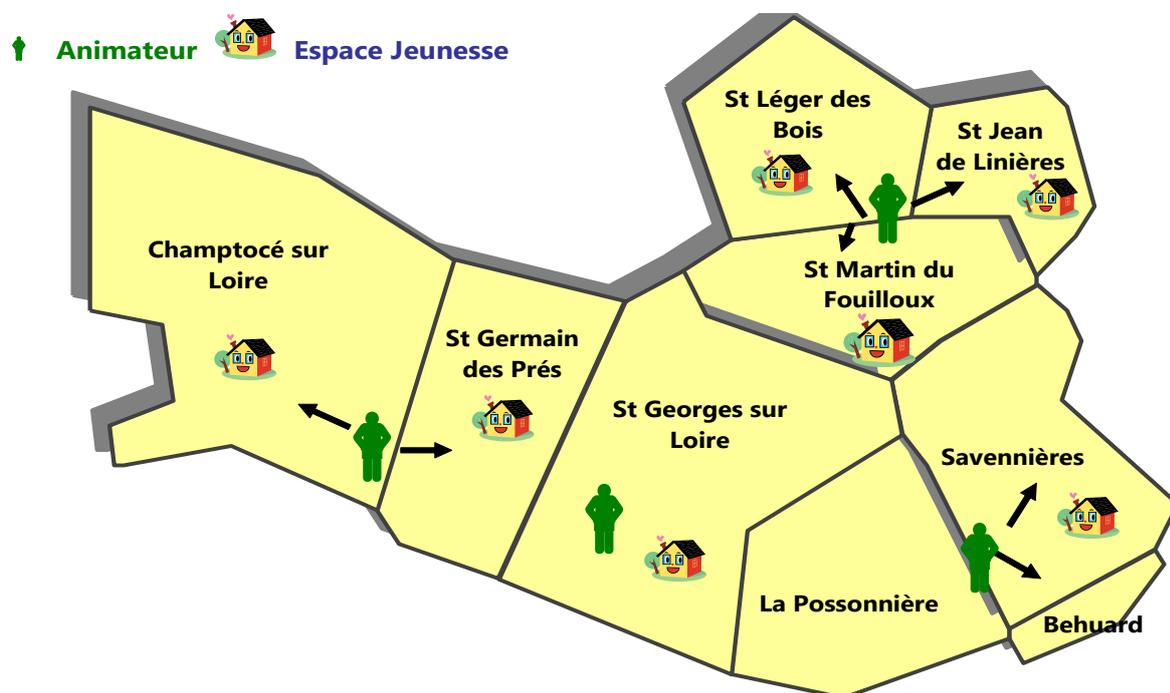
En 2016, 7 espaces jeunesse existent sur le territoire.

Début 2016, 474 jeunes fréquentent très régulièrement ces structures : 236 garçons et 238 filles.

Des communes se sont associées pour mutualiser un poste d'animateur :

- Champtocé sur Loire avec St Germain des Prés,
- St Jean de Linières avec St Martin du Fouilloux et St Léger des Bois,
- Savennières avec La Possonnière et Béhuard

Répartition des foyers et des animateurs sur le canton



Les espaces Jeunesse représentent un lieu de rencontres relativement important pour les jeunes, même si le lieu est souvent fréquenté par un groupe plus que par l'ensemble des jeunes de la commune.

Les collèges

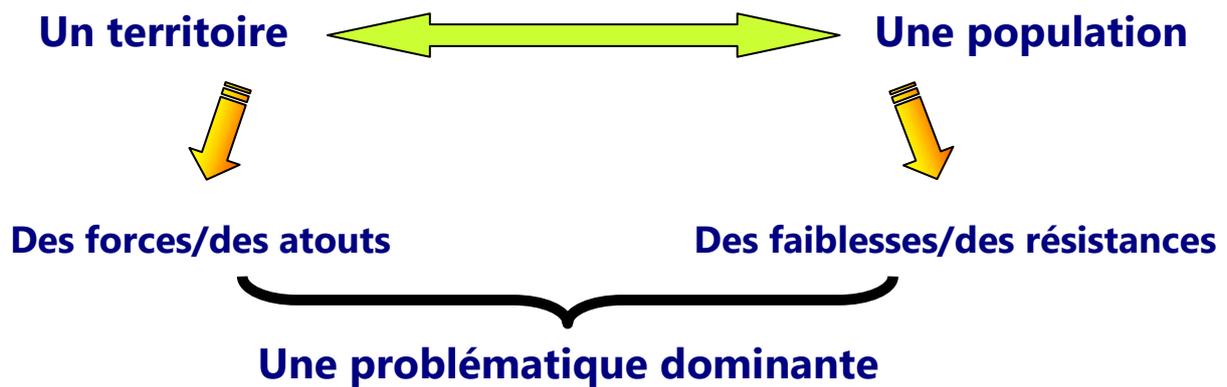
Il existe un collège sur le territoire :

- Jean Racine à Saint Georges sur Loire

Le collège accueille les enfants soit en externe, soit en demi-pension. D'autre part, il n'existe pas de SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) au niveau de ces collèges.

	Jean Racine de Saint Georges sur Loire				
	Rentrée 1999	Rentrée 2002	Rentrée 2005	Rentrée 2011	Rentrée 2017
Effectifs	512	505	509	577	668
% de filles	49 %	54 %	51 %	52 %	53%
% de garçons	51 %	46 %	49 %	48 %	47%

IV. Synthèse des éléments du diagnostic



1. Des enjeux

Les forces, les atouts du territoire

- Le cadre de vie et l'environnement : proximité des deux bassins d'emplois et des services riches et variés d'Angers et de Nantes,
- La nature environnante et le patrimoine local sont des atouts majeurs pour le territoire,
- La région de Saint-Georges-sur-Loire fait preuve d'une grande vitalité associative (associations communales mais aussi à vocation intercommunale),
- On dénombre plusieurs services et partenaires de proximité sur le territoire, évitant les déplacements sur Angers (MDS, AFCCC, Centres Communaux d'Action Sociale, Centre Social, CAF, Missions locales...),
- Les élus locaux poursuivent leur volonté de promouvoir le développement social local en collaboration avec les acteurs bénévoles et professionnels du territoire,
- La forte présence des familles sur le territoire constitue un terreau dynamique pour la mise en place d'espaces de vie sociale,
- Les accueils de loisirs et les espaces jeunesse sont répartis de façon homogène sur l'ensemble du territoire,
- L'existence d'espaces et de structures d'animations sociales (Café des habitants ; Centre Sociaux ; Familles Rurales...)

Les faiblesses, les résistances

- Le territoire est étendu : près de 25 Km Champtocé sur Loire à Saint-Jean-de-Linières,
- Les transports en communs (train et bus) laissent de nombreux insatisfaits concernant leurs horaires (problèmes d'amplitudes et de souplesse sur la journée et sur la semaine) et concernant les zones desservies, trop éloignés du domicile,
- Les structures administratives sont nombreuses, et à l'image de la situation nationale, constituent un « mille-feuille » institutionnel rendant difficilement lisible la cohérence des projets ainsi que les compétences par les acteurs et les habitants,
- Il existe de fortes disparités socio-économiques entre l'Ouest et l'Est de la région de Saint-Georges-sur-Loire,
- Le tissu économique est globalement pauvre en emploi : les personnes en activité doivent se déplacer sur les communes alentours,
- Le développement de la population est rapide et pose des questions sur les capacités d'intégration des nouveaux habitants dans les communes du territoire,
- Le collège de Saint-Georges-sur-Loire sont saturés,
- Il n'y a pas d'offre en établissement secondaire sur le territoire : lycéens et étudiants sont obligés de se déplacer hors du territoire pour la poursuite de leur(s) scolarité/études. On observe donc que la classe d'âge des 18-24 ans est creuse et sous-représentée sur le territoire,
- Le territoire fait face à un vieillissement de la population et doit donc maintenir un état de veille sur les besoins et problématiques rencontrés par les seniors,
- Si la dynamique associative est bien réelle sur le territoire, les acteurs et les énergies sont dispersés,
- Quels que soient les domaines, la communication est diffuse et les mises en lien entre les acteurs se font difficilement,

- Avec le développement des horaires atypiques dans le cadre de l'emploi, il est fait état d'une volonté de développer la veille sur les besoins en modes de garde.

1.3 Une problématique dominante : la rurbanisation

- La rurbanisation de plus en plus forte du territoire : nous observons une arrivée massive de nouveaux habitants dans les différentes communes depuis plusieurs années. Ceux-ci sont en règle générale des urbains qui viennent s'installer en milieu rural tout en gardant un emploi en ville.
- Ce territoire est attractif. En effet, il offre un cadre environnemental exceptionnel.
- Ces habitants ont en grande majorité une activité dans les agglomérations limitrophes
- La fréquence et l'habitude des trajets vers les axes urbains conduisent les jeunes et les familles à profiter des loisirs et activités dans les grandes agglomérations. Nous constatons donc un « effet fuite vers les grands pôles urbains ».
- Une frange de la population recherche, une même qualité de service que celle qui existe en ville

1.4 Les enjeux pour notre territoire

- Développer le « pouvoir d'agir des habitants » : réussir l'intégration des populations et favoriser leur implication dans la vie locale,
- Développer des projets et des services qui permettent aux familles de mieux concilier les différents temps : travail, vie de famille, loisirs, vie associative
- Permettre aux jeunes de pouvoir s'impliquer dans des projets et de pérenniser cela en facilitant leur installation dans le territoire
- Favoriser l'intercommunalité (loisirs, mise en place de projets, structures...)
- Créer au sein du territoire, un espace de vie adapté et agréable pour tous, favorisant les échanges entre la population et les générations

2. Les attentes des habitants

1.1 La jeunesse

- Le territoire est composé de 9 communes. Elles ont signé un CEJ dans le cadre du SIRSG.
- Le territoire est étendu. Les communes et leurs habitants n'ont pas les mêmes préoccupations ni les mêmes attentes.
- Les élus ont la volonté de travailler à l'échelle intercommunale afin de faciliter la cohérence de la politique jeunesse sur le territoire.
- Les communes et les associations souhaitent être accompagnées dans la mise en place et la gestion des contrats.
- La commune de la Possonnière a mis en place ses premières animations jeunesse en 2010 uniquement pour les 11-14 ans.
- Depuis 7 ans, le Centre Social Intercommunal accompagne les jeunes sur leurs projets. Ces projets se multiplient et prennent de l'envergure.
- Des dispositifs d'accompagnement de projets existent, mais peu de jeunes les connaissent. Les jeunes non scolarisés n'ont pas accès à cette information.
- De nombreux groupes de jeunes se mobilisent pour : gérer leur association, organiser leur camp, mettre en place un concert, un festival, organiser leur déplacement ...
- Les jeunes recherchent des informations sur leur orientation professionnelle, les possibilités de logement, leurs loisirs, les aides possibles, des jobs saisonniers
- Implication des jeunes conseillers municipaux dans la vie de la commune
- Le territoire dispose d'une équipe jeunesse dynamique.
- Les dispositifs d'accueil sont bien présents sur le canton : les accueils périscolaires associatifs et municipaux, les accueils de loisirs, les accueils de jeunes.
- Le Centre Social Intercommunal, les associations, les accueils de loisirs proposent des animations pour différentes tranches d'âges. Quelques chevauchements d'âges existent.
- Certains centres de loisirs atteignent leur capacité maximale d'autres pas.
- Bonne démarche de projets impulsés ces 4 dernières années. Les projets prennent du temps et laissent moins de place à l'accueil.

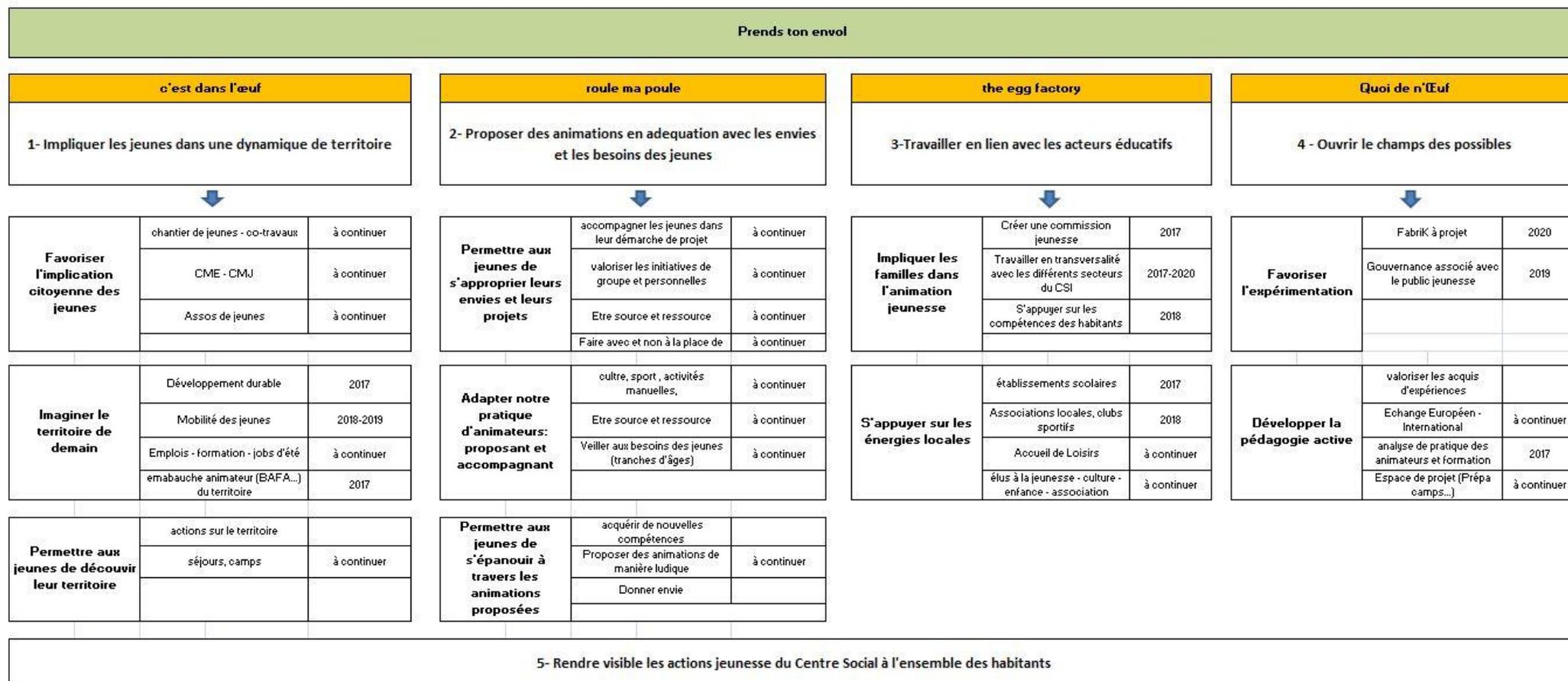
- Les projets Européens, chantiers de jeunes mobilisent les jeunes et les familles. Responsabilisation, prise d'initiative des jeunes.
- Les accueils, les animations sont des moments propices aux actions de prévention.

2.2 Propositions d'amélioration faites par les habitants, les élus, les associations

- Le Centre Social doit être encore plus reconnu par les jeunes pour les aider à concrétiser leurs projets
- Nécessité de favoriser la mobilité des jeunes à l'intérieur du territoire
- Nécessité de développer la participation des jeunes dans la dynamique du Centre Social
- Quelles animations pour les jeunes le week-end ?
- Développer les partenariats avec les acteurs de la jeunesse (Mission Locale, PIJ, ...)
- Développer les activités en inter génération

V. Les objectifs pédagogiques

Cf document en pièce jointe



VI. Les espaces jeunesse

1. Présentation

1.1 Le développement de la politique jeunesse

Pour répondre aux besoins et aux attentes des jeunes et des familles, les 8 communes du SIRSG ont missionné le Centre Social pour coordonner la mise en place de la politique enfance jeunesse. Le Centre Social est donc l'employeur des animateurs. Cette organisation permet aux animateurs de travailler en équipe, d'échanger sur leur pratique. L'écriture du projet pédagogique a été portée par tous les animateurs et le coordinateur. Pour être en adéquation avec le Centre Social, nous sommes repartis du diagnostic de territoire partagé, des attentes des habitants et de leurs propositions.

Le projet social du Centre Social et le projet pédagogique du secteur jeune seront remis à chaque élu municipal, adhérent des espaces jeunes, parent, partenaire.

1.2 Un fonctionnement commun

Aujourd'hui, l'espace jeunesse est un lieu :

- de ressource et d'information
- de convivialité
- de rencontres et d'échanges
- de réalisation de projets
- d'apprentissage du vivre ensemble et de la citoyenneté

☞ L'animation jeunesse s'organise sur trois axes principaux ...

- **L'accueil :**

L'espace jeunesse est un lieu ressource et d'accès libre avec une mise à disposition de divers matériels (jeux de société, jeux extérieurs, connexion internet, documents, ...). C'est un espace-temps primordial où la relation avec l'animateur facilite la prise en compte de chaque jeune et de ses idées. C'est le lieu de naissance des différents projets ou activités.

- **Les activités proposées :**

Elles émanent des jeunes et de l'animateur. Les types d'activités que nous proposons sont les suivantes :

- Le jeu, sous ses différentes formes : jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de fiction, de construction, grands jeux, ...
- Les activités d'expressions artistiques et manuelles : musique, théâtre ...
- L'accès aux nouvelles technologies : Internet, jeux en réseau, création de blogs, découverte du numérique, l'audiovisuel et des nouveaux médias
- Des stages : formation baby-sitting, PSC1, ...
- Des événements exceptionnels : sorties culturelles, festivals, événements sportifs...
- Des rencontres intercommunales

- **Inscriptions**

Pour chaque inscription à une activité ou une adhésion au Centre Social, les jeunes doivent compléter le dossier d'inscription. **(cf. Annexe 1)**

- **Le projet :**

Les jeunes s'inscrivent volontairement dans cette démarche et construisent leurs projets de A à Z, accompagnés de l'animateur et/ou d'autres personnes ressources.

☞ Horaires d'ouverture durant les vacances scolaires

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Présence de l'équipe d'animation	10h à 17h				

Une plaquette jeunesse est distribuée préalablement à chaque vacance scolaire. Les jeunes peuvent s'inscrire sur toutes les activités.

1.3 Une équipe jeunesse

Fonction	Nom et Prénom	Diplôme	Lieux d'intervention
Coordinateur	Tijou Jean-Camille	DUT CS	Territoire du SIRSG
Animatrice	Bance Allyson	DUT CS	Savennières Béhuard
Animatrice	Loïc Moy	BAFD BTS GPN	Champtocé sur Loire St Germain des Prés
Animateur	Donatien Landron	BPJEPS LTP	St Georges Sur Loire
Animateur	Boitault Camille	BPJEPS LTP, SB, CQP tir à l'arc	St Jean de Linières St Martin du Fouilloux St Léger des Bois

1.4 Assurances

La responsabilité civile du Centre Social est couverte par l'assurance Groupama numéro de sociétaire 44/676552 H.

(cf. Annexe 2)

Les locaux sont assurés par les mairies **(cf. Annexe 3)**

- Savennières
- St Martin du Fouilloux
- St Georges sur Loire
- St Germain des Prés
- Champtocé sur Loire
- St Léger des Bois
- St Jean de Linières

2. Accueil jeunes de Champtocé sur Loire

2.1 Présentation de l'association

2.1.1 Historique

Le foyer des jeunes a été créé dans le cadre de la campagne des « milles clubs » : structures types dont tous les composants étaient fournis par Jeunesse et Sports, sous réserve que les collectivités les mettent en place sur un terrain adapté leur appartenant, et assurent par la suite leur fonctionnement (subvention, soutien technique, embauche d'un animateur, ...). Le foyer et l'association gestionnaire ont été créés en 1975. Il a fonctionné en autogestion et de façon continue depuis sa création jusqu'en décembre 2009. Suite à différents constats de non-respect du règlement la municipalité, l'association et l'animatrice ont décidé d'ouvrir uniquement en présence de l'animateur. (cf. Annexe 4)

2.2 Fonctionnement de l'association

L'association est mise en sommeil depuis décembre 2011 faute de jeunes et de parents impliqués.

3. Accueil jeunes de St Germain des Prés

3.1 Présentation de l'association

3.1.1 Historique

Le foyer des jeunes de St Germain des Prés a été ouvert l'été 1997. À cette occasion, quelques mois plus tôt, une association avait été créée (le 21 février 1997). Les jeunes présents ont fait des travaux de rénovation dans un bâtiment inoccupé dans l'enceinte du presbytère, proche de l'église de St Germain des Prés. (cf. Annexe 4)

Suite à différents problèmes dus à la consommation excessive d'alcool et autres produits, la municipalité a décidé de fermer le foyer le 27 mars 2006. Il a été ré ouvert le 19 mai 2007, dans l'idée de faire vivre ce lieu différemment en impliquant les élus, parents et jeunes au fonctionnement de l'association et de l'espace jeunesse.

En 2008, 2009, 2010 une association composée de parents et de jeunes ont géré le local et les activités. Depuis 2011, faute de parents l'association est en sommeil. Les jeunes, eux, continuent à fréquenter le local et surtout à s'investir dans des projets locaux et intercommunaux.

En 2016, la fréquentation de l'espace jeunesse est au plus bas. Afin de redynamiser le local et la commune, le Comité de Pilotage décide d'expérimenter l'ouverture de l'accueil 1 vendredi / mois de 19h à 22h pour les jeunes de 10 à 13 ans

4. Fonctionnement des accueils de St Germain des Prés et de Champtocé sur Loire

☞ Horaires d'ouverture pendant les périodes scolaires

Responsable	Jour	Horaires	Lieu
Loïc moy	Vendredi (1x/mois)	18h00 à 20h00	Saint Germain des Prés
	Samedi	13h30 à 18h00	Champtocé sur Loire

5. Accueil jeunes de St Léger des Bois

5.1 Présentation de l'association

5.1.1 Historique

L'association Jeun's city a été créée le 3 juillet 2006, par la volonté de jeunes de la commune de St Léger des Bois et elle occupe l'ancienne mairie de St Léger comme local.

L'association est en sommeil depuis août 2010 faute de parents et de jeunes impliqués.

Depuis décembre 2006, un animateur a été employé par les municipalités de St Léger des Bois, St Jean de Linières et St Martin du Fouilloux, sous la responsabilité du Centre Social Intercommunal de St Georges sur Loire sur l'animation jeunesse de ces communes ainsi que sur le soutien aux associations de jeunes et tout particulièrement à l'association Jeun's City.

5.2 Fonctionnement de l'accueil

Les locaux utilisés sont l'ancienne mairie de St Léger des Bois, mise à disposition par la municipalité. L'espace comprend 3 pièces dédiées aux jeunes ainsi qu'un bureau pour l'animateur jeunesse et des toilettes. La structure fait environ 100m². (cf. Annexe 4)

Le local a été rénové par les jeunes en collaboration avec l'équipe des agents communaux en 2010 et 2016. Ils ont repeint, décoré (avec l'aide d'un intervenant graff), fait de la récupération pour le matériel (canapés, fauteuils, bar, etc.)

Les jeunes sont équipés de divers matériels acquis soit par autofinancement (un micro-onde), soit par financement de la municipalité (réfrigérateur) ou par prêt des habitants et/ou des jeunes (baby-foot, billard, télévision, etc...)

Dehors, un espace avec de l'herbe et un skate park accueillent les jeunes pour jouer, discuter, quand le temps s'y prête.

Le foyer des jeunes est ouvert 1 vendredi soir ou 1 samedi matin par mois pour les réunions du groupe PAJ

6. Accueil jeunes de St Jean de Linières

6.1. Présentation de l'association

6.1.1 Historique

En 2013, un nouveau local est alloué aux jeunes dans le complexe CARRE d'AS.

6.2 Fonctionnement de l'accueil

Les jeunes disposeront d'une pièce de 30 m². Ce local se situe à proximité du complexe sportif, des terrains de tennis et surtout proche des lieux d'habitation contrairement à l'ancien local. (cf. Annexe 4)

Le local est ouvert 2 fois par mois : 1 ouverture le samedi ou le mercredi après-midi de 14h à 18h

Les réunions du groupe JEA ont lieu 1 fois par mois le vendredi soir.

7. Accueil jeunes de St Martin du Fouilloux

7.1 Historique

Les Folsiens disposent depuis octobre 2016 d'un espace jeunesse situé salle des Iris (derrière l'église). Ce local est ouvert deux fois par mois en présence d'un animateur jeunesse :

- 1 ouverture 1 samedi ou 1 mercredis après midi de 14h à 18h
- 1 ouverture 1 vendredi soir par mois pour le groupe BTC

Le local est partagé avec l'association récré-art de Saint Martin du Fouilloux et peut être utilisé par la municipalité pour diverses réunions.

Les jeunes peuvent utiliser l'ensemble du matériel présent dans les locaux (baby foot – billard – console + tv...)

8. Fonctionnement des accueils de St Jean de Linières, de St Léger des Bois et Saint Martin du Fouilloux

Le fonctionnement de l'accueil pour l'animateur est particulier étant donné qu'il est garant d'un accueil multi sites. En effet, il a des horaires de présence pour l'accueil dans deux espaces jeunesse : St Léger des Bois et St Jean de Linières.

☞ Horaires d'ouverture pendant les périodes scolaires

Responsable	Jour	Horaires	Lieu
Camille Boitault	Mercredi	14h à 18h	St Léger des Bois : 3 fois par mois
	Mercredi et samedi	14h à 18h	St Jean de Linières : 1 fois par mois
	Vendredi	19h00 à 21h00	St Martin du Fouilloux : 1 fois par mois St Léger des Bois : 1 fois par mois St Jean de Linières : 1 fois par mois
	Samedi	14h à 18h30	St Léger des Bois

9. Accueil jeunes de Georges sur Loire

8.1 Présentation de l'association

8.1.1 Historique

L'association des jeunes de Saint Georges sur Loire existe depuis le 11 novembre 1993, elle occupe le local jeunesse situé rue du stade à Saint Georges.

Depuis son origine, l'association est accompagnée par un animateur mis à disposition par la municipalité, le local et l'association ont donc une histoire commune qui a vu se succéder plusieurs générations d'adolescents et de jeunes adultes.

En 2012, le poste d'animateur est passé sous la responsabilité du Centre Social Intercommunal, intégrant une dynamique jeunesse cantonale.

L'association dispose d'un règlement intérieur fourni à tous les adhérents et contre signé après remise des dossiers d'inscriptions, par les jeunes et leurs parents concernant les mineurs. **(cf. Annexe 5)**

8.1.2 Composition et rôle du Bureau et du Conseil d'Administration

Elle compte à ce jour 10 membres actifs dans le CA et environ 40 adhérents et est accessible aux 11-25 ans de la commune de Saint Georges sur Loire ou des communes environnantes.

Elle a proposé de nombreuses animations, réalisé des actions d'autofinancement. L'adhésion est de 2 € par an et par famille.

Le Bureau de l'association des jeunes se compose de 6 personnes :

- Un Président
- Un Trésorier et adjoint
- Une secrétaire et adjoint

Les jeunes sont chargés de la gestion de leur association, accompagné en cela par l'animateur qui les aide sur la compréhension du budget et la réalisation du compte de résultat.

Il sera aussi présent sur le bilan qualitatif des animations proposées, abouties ou non, facilitant la compréhension de l'environnement social de l'animation.

Les parents pourront s'investir dans l'aide ponctuelle au projet et aussi garantir un bon fonctionnement en autonomie.

8.2 Fonctionnement de l'accueil

L'Espace Jeunesse se situe rue du stade à Saint Georges sur Loire. **(cf. Annexe 4)**

Les équipements sportifs et les locaux mis à disposition pour les associations.

Horaires d'ouverture pendant les périodes scolaires

Responsable	Jour	Horaires	Lieu
Donatien Landron	Mercredi	13h30 à 18h30	St Georges sur Loire
	Vendredi	17h00 à 20h00	
	Samedi	13h30 à 19h00	

10. Accueil jeunes de Savennières

10.1 Fonctionnement de l'accueil

Le local utilisé se situe dans le parc du Fresno. L'espace comprend deux pièces dédiées aux jeunes ainsi que des toilettes. La structure fait environ 80 m². **(cf. Annexe 4)**

Le local a été rénové par les jeunes en collaboration avec l'équipe des agents communaux. Ils ont repeint, décoré, fait de la récupération pour le matériel (canapés, fauteuils, etc.)

Les jeunes sont équipés de divers matériels acquis soit par autofinancement (meuble, micro-onde, armoire), soit par prêt des habitants (baby-foot, etc...)

Dehors, un espace avec de l'herbe, un terrain de basket/hand accueillent les jeunes pour jouer, discuter, quand le temps s'y prête.

Horaires d'ouverture pendant les périodes scolaires

Responsable	Jour	Horaires	Lieu
Allyson Bance	Samedi / mois	14h à 18h	Savennières

VII. ANNEXES

Annexe 1 : Dossier d'inscription jeunesse

Annexe 2 : Assurance responsabilité civile

Annexe 3 : Assurance des espaces jeunesse

Annexe 4 : Plan de localisation des espaces jeunesse

Annexe 5 : Statuts de l'association des jeunes de St Georges sur Loire